

« Autour de Marianne » Le journal d'information municipale ,

N°2 - Juillet 2009 - Jura - Commune de *Châtelneuf*

- Editorial
- Organigramme Municipal
- Compte rendu des dernières réunions
- PNR , brève de Charte.
- fonction , garde particulier .
- Zone humide de Pannessières ,
- *Châtel 21* , compte rendu .
- Objectif *Fougemaille* ,
- fête de la Musique
- Bibliothèques ,
- Souvenir , souvenir ...
- Course cycliste 2009.



16/09

EDITORIAL

"Autour de Marianne" , deuxième parution , s'enrichie d'articles divers étoffant le simple contenu du numéro précédent .

Agrément d'informations concernant, la bibliothèque, l'association "Châtel 21" , les manifestations passées et à venir , l'équipe de rédaction vous fait part de souvenirs commentés , des initiatives de certains , de l'esprit d'entreprendre d'autres , de projets et de leurs évolutions.

Nous remercions vivement les personnes nous permettant de publier de nouveaux articles et invitons avec insistance d'autres à le faire notamment en fournissant des images ou des commentaires d'archives .

Nous souhaitons à tous une bonne lecture et espérons que cette édition viendra à retenir votre intérêt .

La Rédaction



L'organigramme

Elue depuis maintenant plus d'un an, l'équipe municipale rappelle son organigramme et l'attribution des délégations et responsabilités de chacun .

Bruno RAGOT Délégué : Communauté de Commune

Maire Délégué : Parc Naturel du Haut-Jura , Natura 2000 , Syndicat Horticole

Délégué : SIVOS, CCAS, Commission des Impôts

Gilles FRAICHARD Délégation du Maire, Etat-civil , affaire sociale , urbanisme

1er Adjoint Délégué : Remplaçant communauté de Commune

Délégué : PNR , Natura 2000

Marie-Josèphe PARET **C.M** Déléguée : CCAS , SICTOM , Commission Impôts

Dominique BLONDEAU **C.M** Déléguée : PNR , SICTOM , Commission Impôts

Chantal BERTSCHY **C.M** Déléguée : CCAS , Commission Impôts

Françoise TONY **C.M** Déléguée : Syndicat Horticole , Commission Impôts

Jean-Marie BLONDEAU **C.M** Délégué : SIVOS , Natura 2000 , Commission Impôts

Christophe LAMY-PITHOS **C.M** Délégué : CCAS , Commission Impôts

Bruno POIBLANC **C.M** Délégué : PNR , Natura 2000

Denis VANNOZ **C.M** Délégué : Communauté Commune, PNR, SIDEC , Natura 2000

Johan GIROD **C.M** Délégué : Néant

MAIRIE de *Châtelneuf* Tel : 03-84-51-61-97 fax/ Mail Chatelneuf.mairie@Wanado.fr

Permanences Secrétariat : Mardi et Jeudi de 9h à 11h30

Samedi de 8h à 11h30

Présence du Maire 2 Samedi matin par mois

Si besoin contacter secretariat pour prendre RDV

Réunion Hebdomadaire du Maire et du 1er adjoint tous les Lundi soirs à 20h30

Dates futures C.M: 28 Août , 25 Sept , 30 Oct , 11 Nov (commémo), 27 Nov , 18 Déc.

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 24 Avril 2009

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.
Absents excusés: Monsieur Denis VANNOZ, Johan GIROD et Chantal BERTSCHY

Délibérations :

Syndicat Horticole : le conseil donne son accord pour l'adhésion de la Communauté de Communes du Comté de Grimont.

Une somme de 160€ est allouée sur le budget communal pour le fleurissement du village.

Location de la salle des fêtes : la commission « animation » a élaboré un règlement intérieur qui a été validé par le conseil municipal. L'association Chatel 21 en assurera la gestion et l'accueil des personnes qui désirent louer cette salle. Coût de la location : 30€ - caution : 60€ Bruno Poiblan et Johan Girod en sont les responsables.

Divers :

Le vide-grenier des écoles du Plateau aura lieu à Chatelneuf le 17 Mai prochain dans la cour de la Mairie.

Zone humide de Panesières : les bois seront exploités à l'automne et début de l'hiver prochain.

Les délibérations ont été prises à l'unanimité par les membres présents.

La séance est levée à 23h 15.

Le Maire,
Bruno RAGOT



COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 30 Juin 2009

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.

Absents excusés: Monsieur Denis VANNOZ, Johan GIROD et Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY (qui a donné sa procuration à Gilles Fraichard pour les votes).

Demandes d'achat de terrain : les élus constatent une demande croissante actuellement. Le conseil municipal étudie le dossier de Monsieur Gindre propriétaire d'un terrain à « la Regat » au bas du village mais diffère sa réponse dans le temps.

Relevés des compteurs d'eau : le conseil municipal demande à chaque abonné de relever son compteur et de retourner l'imprimé en Mairie avant le 25 juillet prochain.

Sur cet imprimé, nous demanderons également le nombre d'adultes, et d'enfants composant le foyer afin que la facturation des ordures ménagères soit la équitable - Le Maire rappelle que la commune applique la gratuité à compter du 3^{ème} enfant scolarisé.

Indemnités de Gardiennage de l'Eglise : Mlle Claudine BOURGEOIS s'occupe de l'accès et du chauffage de l'église. Une délibération du 26/03/2004 a fixé une indemnité annuelle de 250€ renouvelable par tacite reconduction. Celle-ci est maintenue et continuera de lui être versée.

Délibérations :

Communes Forestières et démarche de certification de la gestion durable de la forêt : il y a 5 ans, la commune a adhéré à cette démarche PEFC. Le conseil décide de son renouvellement pour la même période. Vous pouvez vous connecter au site : www.pefc-France.org pour plus d'information.

Tarif du bois de chauffage, lot de nettoyage et bois en stères : suite à la réunion de commission des bois en date du 12 juin, et à sa proposition de tarif, le conseil municipal la valide :

* 28€ le M3 : bois de longueur - limité à 13M3 : un seul lot sera affecté par foyer et pour les personnes domiciliées au village et présentes au 1^{er} janvier de l'année en cours.

* de 5 à 10€ le M3 pour les lots de nettoyage qui seront attribués uniquement aux personnes achetant du bois de longueur, domiciliées au village et présentes au 1^{er} janvier de l'année en cours.

* 34€ le M3 bois fabriqué en stères au bord de route.

Divers :

Un devis est demandé à l'ONF pour les travaux d'entretien du périmètre de captage rapproché.

Arrêté municipal du Maire réglementant la circulation des véhicules à moteur à l'accès au lac du Fioget depuis la ferme du Fioget et la R.D.40 :

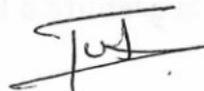
Dans le cadre de l'instauration des périmètres de protection des captages de la source de la Dame et du puits du Chardon, l'arrêté préfectoral n°125 du 1^{er} Février 2008 impose une réglementation.

En conséquence, l'arrêté municipal du 11/07/2009 interdit toute circulation et le stationnement de véhicules à moteur, (sauf ayants droit), ainsi que le dépôt du matériel sur ce chemin

Les délibérations ont été prises à l'unanimité par les membres présents.

La séance est levée à 23h.

Le Maire,
Bruno RAGOT

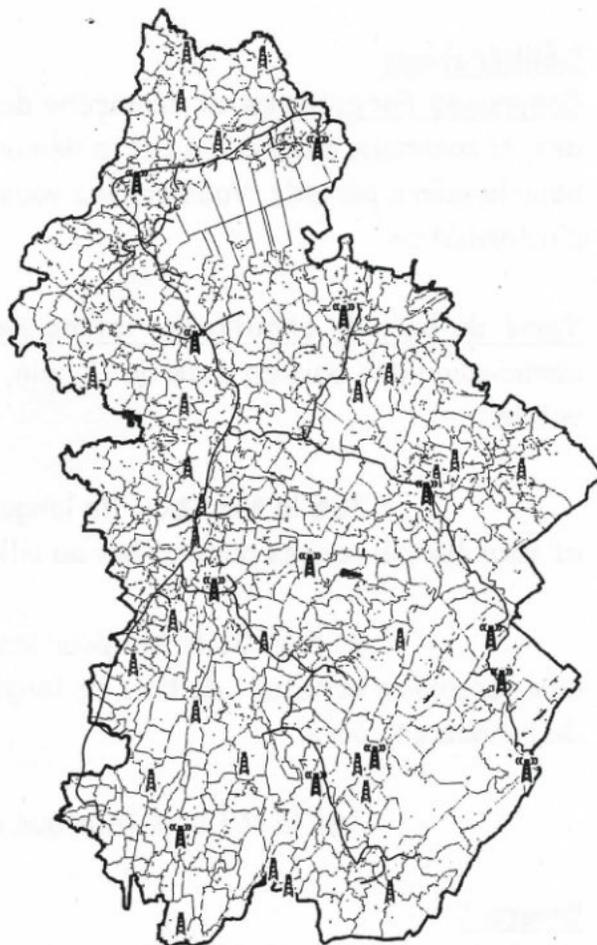


2009,

L'ANNÉE DU HAUT DÉBIT DANS LE JURA

Le Conseil général a décidé de faire construire et exploiter un réseau de télécommunications dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP). CONNECTIC 39 est la société délégataire qui exploite le réseau et le commercialise auprès des opérateurs de service et fournisseurs d'accès Internet. Ces derniers font ensuite leurs offres auprès des entreprises et des foyers jurassiens.

Grâce au haut débit il est possible d'accéder aux réseaux de télécommunications et d'échanger des données numériques. Les utilisateurs du haut débit peuvent ainsi profiter d'Internet, transmettre des fichiers informatiques (photos, documents, vidéos...) à d'autres utilisateurs connectés. Plusieurs technologies permettent d'avoir accès au haut débit pour les jurassiens.



COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 Mai 2009

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Johan GIROD, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Bruno POIBLANC, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU.

Absent excusé: Monsieur Denis VANNOZ,

Absent : Madame Dominique BLONDEAU

Rapport de réunions :

Mur du préau de l'ancienne école : des fissures sont récemment apparues : nous attendons le passage d'un maçon pour l'établissement d'un devis.

Projet de réfection des routes : un état des lieux a été fait ainsi qu'un devis : avant de lancer cette opération, il convient de procéder à la vente de la Maison Pasquelin comme cela avait été prévu au budget

Service assainissement de la Communauté de Communes Ain-Angillon-Malvaux : le règlement intérieur de ce service a été validé lors conseil communautaire, fin mai. Il détermine entre autre la fréquence, le coût de la vidange des fosses septiques et sera étudié lors de notre prochain conseil municipal.

Course cycliste organisée par l'Union Sportive de Morez et Christophe Lamy-Pithos, le samedi 22 août prochain : le circuit partira de Chatelneuf, puis Saffloz, Mont sur Monnet, Loulle, le Vaudioux et reviendra à Chatelneuf : à cette occasion, le conseil municipal alloue une subvention de 150€- délibération

Dossier réhabilitation de la zone humide de Panesières : le conseil municipal refuse de financer une étude du projet- délibération

Ordre du jour :

Affouage 2009/2010 : le conseil municipal décide de mettre à disposition des habitants du bois de longueur de chauffage, par lot. La commission des bois se réunira le 12 juin prochain afin de mettre en place un règlement intérieur concernant la vente de ce bois de chauffage- une délibération est prise à l'unanimité par les conseillers.

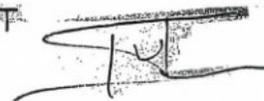
Questions diverses :

La tram'jurassienne passe à Chatelneuf, le dimanche 28 juin, où un point de ravitaillement sera organisé au Chardon.

Organisation de la tenue du bureau de vote lors des élections européennes : le planning a été dressé et sera affiché à la porte d'entrée de la mairie.

La séance est levé à 22h35.

Le Maire,
Bruno RAGOT



« BREVES de CHARTE »

2008 fût l'année de la procédure de révision de la
Charte du Parc, 2009 l'élaboration du pré-projet.

« Brèves de Charte » est une information et une liaison avec
les élus du Parc.

Il aborde les thèmes suivants :

- Qu'est - ce que la Charte ?
- Son contenu ?
- Les prochaines étapes
- Les vocations
- Son calendrier
- Son site

Il paraît cinq fois par an jusqu'en 2010, (disponible en mairie).

Il est important que notre implication au sein du PNR
en temps que commune membre génère chez chacun de nous
un intérêt réel.

Un effort doit être fait quant à la communication et la
promotion des enjeux et actions menés par le Parc.

Nous en prenons note et travaillons dans ce sens.

SERVICE D'ENTRETIEN

Gilles Fraichard : Premier garde particulier généraliste dans le Jura.

Reconversion réussie, travailler dans la nature, sa vraie vocation . C'est aujourd'hui le premier garde particulier généraliste dans le Jura.

Le monde de la chasse servit de marchepied jusqu'à la préfecture pour obtenir une première assermentation sur ACCA et étangs privés, Il a obtenu une formation avec la fédération des gardes particuliers du Doubs.

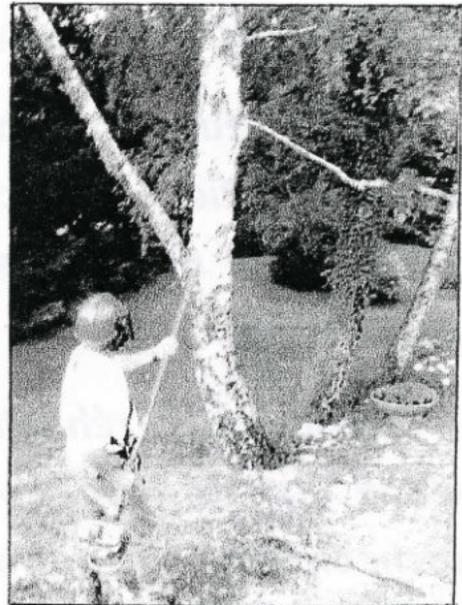
Assermenté il est placé sous l'autorité du procureur de la république (mission de police judiciaire), il est agréé par le préfet et a du prêté serment devant le juge d'instance pour la garde de certains biens. « Une sorte de policier municipal » mais dans le domaine public routier sur tout le département, surveillance chasse, pêche, propriétés avec l'entretien, piégeage, nettoyage...

« Je suis un agent de constatation, je ne juge pas, je relève, soit par un rapport d'information, soit par procès-verbal, tout manquement à la réglementation. »

notes « les dépêches »



Broyeur d'accotement



Travaux d'élagage
Travaux de débroussaillage,
Déboisement et entretien à la tronçonneuse.



Moyen de transport



Gilles FRAICHARD

**Garde Particulier Généraliste
Piégeur Agréé**

**"Les Bois de Bar"
39300 CHATELNEUF**

tél: 03 84 51 63 53 port: 06 07 55 19 68
Email: gilles.fraichard@yahoo.fr
www.gardes-particuliers.com

Objectif Fougemaille

Le 07, Février dernier Mr Monnet Claude et Mr Johan Girod invitaient tous et toutes à se rendre sur le site de l'ancienne décharge pour constater l'effet « pollution ».

Dernièrement, ces mêmes personnes nous font part de leurs objectifs et de leurs investigations.

Un dossier d'abord de sensibilisation sera réalisé puis diffusé auprès du Parc Naturel du Haut-Jura, Natura 2000, Conseil Général et villages proches.

L'association « Châtel 21 » est sollicitée pour créer un département « Actions Vertes » et l'association Jura Nature Environnement serait prête pour apporter dans un premier temps son soutien logistique.

Dors et déjà, rendez-vous est fixé le 05-09-09 pour une Journée visite et repas.

Fête de la Musique :

C'était une première, espérons que 2010 soit plus clémente, c'est en effet sous la pluie que quelques irréductibles ont célébrés le Samedi, 27 Juin un remake de la fête de la musique.

Dans un décors prestigieux; sous le préau de la mairie, nous avons pu découvrir en avant première un groupe encore vierge les « Stock-end », mené par Loic Loli (chanteur), Adrien Fraichard (Guitare) et Paulin tony (batterie) le style est contrarié comme une annonce de 14 Juillet; nous leur souhaitons l'évolution qu'il se doit.

Mme Tony a permis un interlude classique; haut-bois, clarinette respectant ainsi l'esprit de cette manifestation.

Enfin un groupe de Cize composé de 5 joueurs « Akt-Two » dirigé par Jean-philippe a poursuivi le concert tard dans la nuit improvisant certains morceaux.

Espérons que cette initiative ne soit pas la dernière.

Réunion Châtel 21 - Compte rendu du 06-07-09

Présents : * Mrs Poiblanco bruno , Rago Bruno , Girardot Gaëlle , Girod Johan , Fraichard Adrien ,
Vannoz Stéphane , Lamy - Pithos Christophe . Absente : Mme Tony Françoise .

La réunion s'est déroulée afin d'apporter quelques éclaircissements et surtout démentir les rumeurs les plus époustouflantes . Les membres sont toujours à leur place, nous devrions attendre l'AG de Décembre pour d'éventuelles modifications.

- Le premier point abordé est le manque de concertation préalable à certaines manifestations telles le concert de la fête de la musique . « Je tiens personnellement à remercier les personnes qui ont participé sans attendre pour autant les félicitations d'éminents spécialistes par ailleurs la publicité a été formulée dans les temps . (vannoz s) »

- Le 14 juillet n'a pas été retenu . Finalement celui-ci s'est déroulé grâce à la municipalité sous le préau de l'école malgré la pluie . Le feu d'artifice s'avère une première pour finaliser les transferts Mairie-Ecole , à l'année prochaine !

- Mr Lamy-Pithos intervient pour cadrer la course cycliste 2009 . Celle-ci change d'itinéraire et de nom, elle passe aussi par Saffloz , Fontenu , Mont-sur-Monnet, Châtelneuf (D,A)
Il manque des bénévoles pour la surveillance des carrefours (Permis de conduire)
Cette épreuve fixée au Samedi 22 Août sera suivie d'un repas champêtre avec musique sous chapiteau .

- Intervillages 1^{er} Dim Sept ; cette année à Saffloz , on cherche des volontaires et des idées.

- Un règlement intérieur sera affiché à la salle des fêtes.

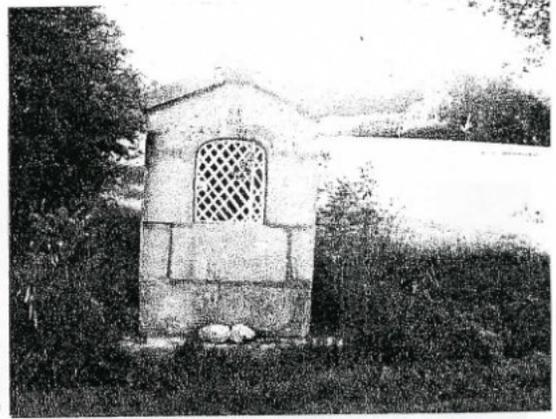
- Excellente participation à la montée du Mont-Rivel et merci à Mr et Mme Marchand pour leur aide (Agora Sport et Loisir), 60 marcheurs et 350 Euros pour le fleurissement 2010 .

- Peinture : Il ne reste qu'à mettre la salle des fêtes et Gaëlle se chargera de la commande.

- Trésorerie : Gaëlle a ouvert un compte client avec Super U . L'achat du Caméscope n'a pas été retenu , et je le rachète donc pour 20 euros ! (V.S) Pour répondre à d'éventuelles sous-estimations de ventes à la buvette du concert (F de la Musique) : les participants bénévoles ont eu effectivement droit à des boissons gratuites , les objectifs ont été atteints.

Notes Vannoz Stéphane

Souvenir, Souvenir...



Dans les années 1945 ou quelques, un abbé Clerc offrait des vacances de rêve à des enfants de « quartiers défavorisés » comme on dirait maintenant. De plus son passage dans notre village s'accompagnait d'une animation sympathique.

Donc, en renouant avec des traditions populaires, il avait programmé une procession monstre en l'honneur de la Sainte Vierge pour le 15 aout 1948.

Or le 14 aout, il tombait des cordes, phénomène assez courant dans le Jura. Alors, l'abbé Clerc a menacé la Sainte Vierge de mettre sa statue dehors sous la pluie s'il pleuvait le jour de sa fête.

Le miracle s'est accompli. La procession s'est déployée sous un grand ciel bleu dans Chatelneuf et au-delà, sur la route du Vaudioux. Et je marchai en tête vêtue comme tout ange qui se respecte d'une grande robe bleue. La statue de la Vierge que je portai est toujours dans le petit oratoire face à l'ouverture de la Fougemaille



Jeannine Bariod



Annie Jobard et Jean Avilon.

BIBLIOTHEQUES

Enfin, une bibliothèque éclectique ;

Forte de ses 800 ouvrages, elle permet à l'ensemble des habitants d'obtenir gratuitement ce que l'on cherche parfois difficilement ; du basique assurément mais quelques perles toutefois impossibles à dénicher pour des éditions désormais révolues.

Merci aux quelques personnes qui s'y sont inscrites sans contraintes ni pressions. Le seul problème apparent - et de taille - un manque d'étagères afin de faciliter l'accessibilité. Les enfants ne seront plus en reste, le choix s'est élargi tant en âge qu'en style ; la comtesse de Ségure chère aux anciens côtoie un certain Harry Potter. Vous pourrez également découvrir un ensemble de magazines variés et cotés !

Je garde personnellement l'espoir que cette initiative ne relève pas d'une éventuelle « quémanderie » ou d'une préparation aux recyclage des vieux papiers.

Les amoureux des livres auraient le choix... et peuvent d'ors et déjà à leur grés sans partis pris surfer grâce aux différents intervenants tels le bibliobus, les bibliothèques voisines, la médiathèque de Foncine-le-Haut présente à la mairie de Châtelneuf le premier jeudi du mois.

Vannoz stéphane

Amis sportifs

Le prix de chatelneuf prend un autre depart et de vient .Le prix cycliste du plateau, suite a la demande des villages autour de nous. Le circuit : 3 tours de 28 km : Chatelneuf, Saffloz, Fontenu, Mont sur monnet, Loulle, Pillemoine, Le vaudioux, Chatelneuf .Ce prix aura lieu le samedi 22 aout 2009 .

Dèpart : 14h30 à Chatelneuf

Arrivée: 17h à chatelneuf

10 ème étape de la ronde du jura

Epreuve réservée aux coureurs 2-3 juniors et pass'cyclisme,

Nous vous en remercions vivement et reconnaissons votre encouragement à notre sport et votre volonté d'apporter de l'animation dans nos villages

Organisateur

Président du club us morez

Lamy-pithos christophe

Riauté maurice

CYCLISME / RONDE DU JURA

Le roi Arthur

En remportant à Chatelneuf sa deuxième manche de la Ronde après Saint-Lupicin, le jeune Arthur Vichot a pris la tête du challenge

Général.

1. Vichot Arthur (CR4C Roanne) 128 pts; 2. Vuillier Adrien (VCC Morteau) 106; 3. Vuillier Damien (VCC Morteau) 94; 4. Noirjean Gilles (AC Besançon) 87; 5. Droz-Vincent Jean-Baptiste (Jura Cyclisme) 82; 6. Locatelli Oran (VC Omans) 78; 7. Jeanney Stéphane (Jura Cyclisme) 75; 8. Faignez Stéphane (VCC Morteau) 65; 9. Vuillermoz Alexis (VTT Lizon) 64; 10. Morey Vincent (VC Dolois) 59; 11. Bonard Pascal (ASPTT Dijon) 55; 12. Billod Benjamin (AC Besançon) 55; 13. Vichot Max (CR4C Roanne) 52; 14. Debot



a l c g association lutte Contre le gaspillage

03 84 52 09 67 tous débarras . Lors des collectes

vous pouvez déposer : Ne déposez pas :

- les appareils électroménagers
- Tous objets
- les vêtements
- les encombrants
- Les matières recyclables
- Les matériaux non recyclables
- Les huiles et produits toxiques
- Les déchets toxiques
- Les matières destinées aux bacs bleus

PROCHAIN PASSAGE : MARDI 4 AOÛT dès 8 Heures

Inscription au secrétariat

Calendrier

« **La Gouriboule** » organise à Châtelneuf

Le Concours de pétanque les ~~1^{er} et 2^e~~ Août 2009

^{25/07}
Le ~~1^{er}~~ à partir de 13h30 , doublette formée

^{26/07}
Le ~~2^e~~ à partir de 13h30 , doublette mixte

Inter village à SAFFLOZ Le 6 Septembre 2009

Course Cycliste Châtelneuf le 22 Août 2009

Départ à 14h30 Arrivée aux alentours de 17 heures

Pour Information notons que la **Tramjurassienne** organisée le 28 Juin 2009 a permis aux vingt bénévoles déguisés, d'accueillir sur le site du «chardon» au *Fioget* environ 1500 sportifs . En 2010 le ravitaillement aura lieu au cœur du village.

